

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES MAGNÉSIES NATURELLES

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES MAGNÉSIES NATURELLES
(Cote de la Bourse et de la banque, 10 janvier 1883)

Société anonyme au capital de cinq millions de francs. — Siège social, rue Saint-Lazare, 94, Paris.

Cette société a pour fondateurs :

M. Jean-Baptiste-Jules Salge, chevalier de la Légion d'honneur, ancien ingénieur des ponts et chaussées, domicilié à Paris, rue Saint-Lazare, numéro 94 ;

M. Pierre-Marie-Eugène Cluzet, ingénieur civil, domicilié à Paris, rue Saint-Quentin, numéro 36 ;

Et M. Jean-Marie-Marc du Tillet, propriétaire, domicilié au château de Saint-Georges (Charente).

Elle a pour objet : 1° L'extraction directe ou indirecte des gisements de carbonates de magnésies et de tous autres produits minéralogiques actuellement reconnus ou à reconnaître dans toute l'étendue de la propriété de Mandoudi (Eubée, Grèce) ;

2° La vente de ces matières soit à l'état brut, soit, après préparation appropriée à leur emploi, la société pouvant, dans ce dernier cas, établir les fours et usines nécessaires à, cet effet ;

3° Accessoirement, l'exploitation agricole et industrielle de la propriété de Mandoudi ;

4° Ultérieurement, l'exploitation de toutes carrières et produits magnésiens que la société jugerait avantageux d'entreprendre.

Elle est constituée pour une durée de 99 ans.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires se réunit chaque année ayant le 1^{er} juin. Pour y assister le nombre d'actions à déposer est de dix au moins. Les fondateurs font les apports suivants :

1° La promesse qui leur a été faite par qui de droit de vendre à la Compagnie générale des magnésies naturelles, si elle juge à propos d'acquérir, moyennant un prix de un million deux cent mille francs (1.200.000 fr.) la propriété de Mandoudi, sise dans l'île d'Eubée (Grèce), d'une superficie de deux mille cinq cents hectares environ, ensemble le fonds et le tréfonds de cette propriété, les gisements de carbonate de magnésie et tous autres produits minéralogiques, reconnus ou à reconnaître, les constructions, voies d'accès, récoltes sur pied, etc., le tout libre de toutes charges, sujétions, redevances et hypothèques ;

2° Les études diverses par eux faites, les projets d'exploitation, recherches et création de marchés pour l'écoulement des carbonates de magnésie, tant en France qu'à l'étranger ;

3° Et par la promesse qui leur a été faite par un groupe d'entrepreneurs devant, à cet effet, fonder une société, de faire un traité avec la Compagnie générale des magnésies naturelles, d'une durée égale à celle de cette Compagnie pour l'exploitation desdits gisements, c'est-à-dire pour leur extraction et le transport des produits jusqu'au port d'embarquement de Kimasi ; de telle sorte que la Compagnie générale des magnésies naturelles soit toujours à même de livrer toute sa production franco-bord, sans courir aucun aléa d'exploitation et se trouve en même temps dispensée de pourvoir à la formation d'un capital d'exploitation et de roulement.

En représentation de leurs apports, les fondateurs reçoivent sept mille six cents actions entièrement libérées de ladite Compagnie.

Ont été nommés administrateurs :

M. Salge ;

M. Cluzet ;

M. du Tillet ;

Tous trois fondateurs de la société sus-nommée.

M. Octave Chemin ¹, ingénieur des ponts et chaussées, demeurant à Paris, rue de Rennes, n° 73 ;

M. Benjamin Nachénius, ingénieur, demeurant à Amsterdam (Hollande) ;

Et M. Joseph Grundler, propriétaire, demeurant à Attigny (Ardennes).

Sont nommés commissaires :

M. Henri Salge, avocat à la Cour d'appel de Paris, demeurant à Paris, rue de Saint-Pétersbourg, numéro 23 ;

Et M. Philippe de Rouvre, attaché au Sénat, demeurant à Paris, rue de l'Abbé-Grégoire, numéro 25.

Acte déposé chez M^e Delapalme, notaire à Paris, et publié dans le *Droit* du 10 janvier 1883.

¹ Jean Charles Octave Chemin (Péronne, 29 février 1844-Cannes, 14 mai 1930) : polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées, professeur à l'École nationale des ponts et chaussées et à l'École polytechnique, administrateur de la Compagnie générale des magnésies naturelles, sur l'île d'Eubée (Grèce)(1883), de la Banque tunisienne de prêts sur gages (1891), des Accumulateurs électriques Blot (1897), de la société belge *Paris en 1400* (1898), de la Société du Bou-Jaber (Tunisie)(1899), de la Compagnie des wagons-glacières du Midi à Béziers (1900), maire de Bouère (Mayenne)(1906), président de la Société franco-anglaise de recherches pétrolifères (déc. 1917) et administrateur de sa suite, la Société franco-anglaise de participations industrielles et financières (1926).